

# FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon (UE) 2015/830

Page 1/8

## Supernatural Leather Sealant

Révision 3

Date de révision 2020-01-16

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Supernatural Leather Sealant

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Usage prévu

[SU21] Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs); [PC35] Produits de lavage et de nettoyage (y compris pro-duits à base de solvants);

[SU22] Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, arti-sans); [PC35] Produits de lavage et de nettoyage (y compris pro-duits à base de

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société **Dodo Juice Limited** 

Adresse

Golds Nurseries Business Park

Jenkins Drive Elsenham **Bishops Stortford** CM22 6JX

Web www.dodojuice.com Téléphone +44(0)1279 812687

Adresse e-mail de la personne

compétente

factory@dodojuice.com factory@dodojuice.com

#### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.2. Classification - CE 1272/2008

Flam. Liq. 3: H226; Eye Irrit. 2: H319;

## 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Pictogrammes de danger





## Mention d'avertissement

Attention

Mention de danger

Flam. Lig. 3: H226 - Liquide et vapeurs inflammables.

Eye Irrit. 2: H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseil de prudence:

Prévention

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.



Révision 3

Date de révision 2020-01-16

2.2. É	Éléments	d'étio	ıuetage
--------	----------	--------	---------

zizi ziomonto a otiquotago	
Conseil de prudence: Intervention	P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage// antidéflagrant. P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P264 - Se laver soigneusement après manipulation. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.  P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser mousse résistante à l'alcool pour l'extinction.
Conseil de prudence: Stockage	P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
Conseil de prudence: Élimination	P501 - Éliminer le contenu/récipient dans hazardous waste.

## 2.3. Autres dangers

Autres risques	Aucun.
----------------	--------

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

#### EC 1272/2008

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification
Isopropanol	603-117-00-0	67-63-0	200-661-7			Flam. Liq. 2: H225; Eye Irrit. 2: H319; STOT SE 3: H336;
Methanol	603-001-00-X	67-56-1	200-659-6		0 - 0.5%	Flam. Liq. 2: H225; Acute Tox. 3: H331; Acute Tox. 3: H311; Acute Tox. 3: H301; STOT SE 1: H370;

## **SECTION 4: Premiers secours**

## 4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne exposée à l'air libre. Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin (présentez si possible l'étiquette du produit).
Contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Contact avec la peau	(Se) laver immédiatement abondamment avec de l'eau et du savon. Ôter les vêtements contaminés. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements. Consulter un médecin.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut provoquer des vertiges et des céphalées. Peut provoquer une irritation des membranes
	muqueuses.
Contact avec les yeux	Irritant pour les yeux.
Contact avec la peau	Peut provoquer une irritation de la peau.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Ingestion	En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer
	l'emballage ou l'étiquette.

## Informations générales

Révision 3

Date de révision 2020-01-16

Informations générales	
	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
SECTION 5: Mesures de lut	te contre l'incendie
5.1. Moyens d'extinction	
	Oxydes de carbone. Mousse résistante à l'alcool.
5.2. Dangers particuliers résulta	nt de la substance ou du mélange
	. La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes.
5.3. Conseils aux pompiers	
	En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Porter un équipement respiratoire adapté lorsque cela s'avère nécessaire.
SECTION 6: Mesures à prer	ndre en cas de dispersion accidentelle
6.1. Précautions individuelles, é	quipement de protection et procédures d'urgence
	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Évacuer le personnel vers une zone sûre. Éliminer toutes les sources d'ignition. Porter un équipement de protection approprié.
6.2. Précautions pour la protecti	on de l'environnement
	Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts. Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger.
6.3. Méthodes et matériel de co	nfinement et de nettoyage
	Absorber avec un produit absorbant inerte. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit.
6.4. Référence à d'autres section	ns
	SECTION 7: Manipulation et stockage.
SECTION 7: Manipulation et	stockage
7.1. Précautions à prendre pour	une manipulation sans danger
	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles – Ne pas fumer.
7.2. Conditions d'un stockage se	ûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver les récipients hermétiquement fermés. Conserver dans des récipients correctement étiquetés.
7.3. Utilisation(s) finale(s) partic	ulière(s)
	Ne pas diffuser sur une flamme nue ou tout autre produit incandescent. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols (terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant). Conserver hors de la portée des enfants.
SECTION 8: Contrôles de l'é	exposition/protection individuelle
8.1. Paramètres de contrôle	
8.1.1. Valeurs limites d'exposition	on
Isopropanol	Valeur limite en ppm: 400 Valeur limite en mg/m3: 997
	Valeur courte durée en ppm: 500 Valeur courte durée en mg/m3: 1248
	Classification additionnelle: -

Methanol

**Révision** 3 **Date de révision** 2020-01-16

DNEL: Dose dérivée sans effet.

#### **Exposure Pattern - Workers**

Isopropanol	Long-term - inhalation - Systemic 500 mg/m³
	effects
	Long-term - dermal - Systemic 888 mg/kg
	effects

## **Exposure Pattern - General population**

Isopropanol	Long-term - inhalation - Systemic 89 mg/m³	
	effects	
	Long-term - dermal - Systemic 319 mg/kg	Long-term - oral - Systemic effects 26 mg/kg
	effects	

## 8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.
8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques.
Protection des yeux / du visage	Lunettes de protection réglementaires.
Protection de la peau - Protection des mains	Gants de protection contre les produits chimiques (en PVC).
Protection respiratoire	Porter un équipement respiratoire adapté lorsque cela s'avère nécessaire.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Liquide
Couleur	Blanc
Odeur	Alcoolique
Seuil olfactif	donnée non disponible
pH	4.84
Point de fusion	donnée non disponible
Point de congélation	-7 °C
Point d'ébullition	donnée non disponible
Point d'éclair	29 °C (ASTM D-93)
Taux d'évaporation	donnée non disponible
Limites d'inflammabilité	Sans objet.
Pression de vapeur	donnée non disponible
Densité de vapeur	donnée non disponible
Densité relative	0.964 (H2O = 1 @ 20 °C)
Fat Solubility	donnée non disponible
Coefficient de partage	donnée non disponible
Température d'auto-ignition	350 °C
Viscosité	8 sec. 3 mm (ISO 2431)
Propriétés explosives	donnée non disponible
Propriétés comburantes	donnée non disponible
Solubilité	Miscible dans l'eau

#### 9.2. Autres informations

Révision Date de révision 2020-01-16

#### 9.2. Autres informations

Conductivité Tension de surface

donnée non disponible

Groupe de gaz donnée non disponible

donnée non disponible

**Benzene Content** 

Teneur en plomb COV (composants organiques

0 %

160 g/l

volatiles)

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Stable dans des conditions normales.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Agents oxydants.

#### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur, étincelles et flammes nues.

#### 10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

#### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Aucune donnée disponible sur ce produit.

corrosion cutanée/irritation cutanée

Aucune irritation escomptée.

lésions oculaires graves/irritation oculaire sensibilisation respiratoire ou cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux.

mutagénicité sur les cellules

Aucun effet de sensibilisation signalé.

germinales

Aucune donnée disponible sur ce produit.

cancérogénicité Toxicité reproductive Aucune donnée disponible sur ce produit. Aucune donnée disponible sur ce produit.

toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Aucune donnée disponible sur ce produit.

toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée

Aucune donnée disponible sur ce produit.

danger par aspiration

Aucun danger important.

Exposition répétée ou prolongée

Peut provoquer un dégraissage de la peau.

#### 11.1.4. Informations toxicologiques

Isopropanol Voie orale chez le rat DL50: 5840mg/kg Voie dermique chez le lapin DL50: 13900mg/kg

#### SECTION 12: Informations écologiques

Révision 3

Date de révision 2020-01-16

## 12.1. Toxicité

Isopropanol	Poisson CL50/96h: 9640.0000 mg/l	Algues EC50/72h: >100mg/l
	Daphnies CL50/24h: 9714mg/l	Bactéries CE10/18h: >100mg/l
40.0 Danistana a at 45 ma dabit		
12.2. Persistance et dégradabil		
40.0 Between tellings on tel	Facilement biodégradable.	
12.3. Potentiel de bioaccumulat		
	Ne s'accumule pas biologiquement.	
12.4. Mobilité dans le sol	1	
	Miscible dans l'eau. Aucune donnée disponible sur ce	produit.
2.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB		
	PBT no. vPvB no.	
12.6. Autres effets néfastes		
	Aucun.	
SECTION 13: Considération	ns relatives à l'élimination	
13.1. Méthodes de traitement d	es déchets	
	07 06 déchets provenant de la FFDU des corps gras, s cosmétiques.	savons, détergents, désinfectants et
Informations générales		
	Éliminer conformément à aux réglementations locales,	régionales et nationales en vigueur.
Élimination du conditionnement	:	
	Les réginients vides nouvent être enveyée nour être éli	
	Les récipients vides peuvent être envoyés pour être él	iminės ou recyclės.
SECTION 14: Informations		iminės ou recyclės.
SECTION 14: Informations		iminės ou recyclės.
		minės ou recyclės.
		minės ou recyclės.
Pictogrammes de danger		iminės ou recyclės.
Pictogrammes de danger	relatives au transport  UN1993	minės ou recyclės.
Pictogrammes de danger  14.1. Numéro ONU	relatives au transport  UN1993	iminės ou recyclės.
Pictogrammes de danger  14.1. Numéro ONU	UN1993 tions unies FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Isopropanol)	iminės ou recyclės.
Pictogrammes de danger  14.1. Numéro ONU  14.2. Nom d'expédition des Nat	UN1993 tions unies FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Isopropanol)	minės ou recycles.
Pictogrammes de danger  14.1. Numéro ONU  14.2. Nom d'expédition des Nat  14.3. Classe(s) de danger pour	UN1993 tions unies FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Isopropanol) le transport	iminės ou recyclės.
Pictogrammes de danger  14.1. Numéro ONU  14.2. Nom d'expédition des Nat  14.3. Classe(s) de danger pour  ADR/RID  Risque supplémentaire  IMDG	UN1993 tions unies FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Isopropanol) le transport  3	minės ou recyclės.
Pictogrammes de danger  14.1. Numéro ONU  14.2. Nom d'expédition des Nat  14.3. Classe(s) de danger pour  ADR/RID  Risque supplémentaire  IMDG  Risque supplémentaire	UN1993 tions unies FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Isopropanol) le transport  3 - 3 - 3 -	iminės ou recyclės.
Pictogrammes de danger  14.1. Numéro ONU  14.2. Nom d'expédition des Nat  14.3. Classe(s) de danger pour  ADR/RID  Risque supplémentaire  IMDG  Risque supplémentaire  IATA	UN1993 tions unies FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Isopropanol) le transport  3 -	iminės ou recyclės.
Pictogrammes de danger  14.1. Numéro ONU  14.2. Nom d'expédition des Nat  14.3. Classe(s) de danger pour  ADR/RID  Risque supplémentaire  IMDG  Risque supplémentaire  IATA  Risque supplémentaire	UN1993 tions unies FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Isopropanol) le transport  3 - 3 - 3 -	iminės ou recyclės.
Pictogrammes de danger  14.1. Numéro ONU  14.2. Nom d'expédition des Nat  14.3. Classe(s) de danger pour  ADR/RID  Risque supplémentaire  IMDG  Risque supplémentaire  IATA  Risque supplémentaire  14.4. Groupe d'emballage	UN1993 tions unies FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Isopropanol) le transport  3 - 3 - 3 - 3 -	iminės ou recyclės.
Pictogrammes de danger  14.1. Numéro ONU  14.2. Nom d'expédition des Nat  14.3. Classe(s) de danger pour  ADR/RID  Risque supplémentaire  IMDG  Risque supplémentaire  IATA  Risque supplémentaire  14.4. Groupe d'emballage  Groupe de conditionnement	relatives au transport  UN1993 tions unies  FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Isopropanol) le transport  3 - 3 - 3 - 1	iminės ou recyclės.
Pictogrammes de danger  14.1. Numéro ONU  14.2. Nom d'expédition des Nat  14.3. Classe(s) de danger pour  ADR/RID  Risque supplémentaire  IMDG  Risque supplémentaire  IATA  Risque supplémentaire  14.4. Groupe d'emballage	UN1993  tions unies  FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Isopropanol)  le transport  3 - 3 - 3 - 1 III ment	iminės ou recyclės.

**Révision** 3 **Date de révision** 2020-01-16

14.5. Dangers pour l'environnement	
Polluant marin	No
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
ADR/RID	
N° Id danger:	30
Tunnel Category	(D/E)
MDG	
Code EmS	F-E S-E
IATA	
Instructions de conditionnement (Cargo)	366
Quantité maximale	220 L
Instructions de conditionnement (Passager)	355
Quantité maximale	60 L

## SECTION 15: Informations réglementaires

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnemen

Regienienis	Règi	lements	
-------------	------	---------	--

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

donnée non disponible

## **SECTION 16: Autres informations**

#### **Autres informations**

Révision

Ce document diffère de la version précédente en ce qui concerne les points suivants :.

- 2 Autres risques.
- 2 2.1. Classification de la substance ou du mélange.
- 2 Pictogrammes de danger.
- 9 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (PH).
- 9 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Point d'ébullition).
- 9 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Point de fusion).
- 9 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Limites d'inflammabilité).
- 9 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Propriétés explosives).
- 9 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Propriétés comburantes).
- 9 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Pression de vapeur).
- 9 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Densité relative).
- 9 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Densité de vapeur).
- 9 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Taux d'évaporation).
- 9 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Fat Solubility).
- 9 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Seuil olfactif).
- 9 9.2. Autres informations (Conductivité).
- 9 9.2. Autres informations (Coefficient de partage).

Révision 3

Date de révision 2020-01-16

Autres informations		
	9 - 9.2. Autres informations (Groupe de gaz).	
	9 - 9.2. Autres informations (Tension de surface).	
	9 - 9.2. Autres informations (Benzene Content).	
	9 - 9.2. Autres informations (Teneur en plomb).	
	11 - Toxicité aiguë.	
	11 - Exposition répétée ou prolongée.	
	11 - Mutagénicité sur les cellules germinales.	
	11 - Cancérogénicité.	
	11 - Toxicité reproductive.	
	11 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique.	
	11 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée.	
	11 - Danger par aspiration.	
	12 - 12.1. Toxicité.	
	13 - 13.1. Méthodes de traitement des déchets.	
	15 - Mention de danger.	
Texte des mentions de danger	Flam. Liq. 2: H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.	
présentées en Section 3	Eye Irrit. 2: H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.	
	STOT SE 3: H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.	
	Acute Tox. 3: H301 - Toxique en cas d'ingestion.	
	Acute Tox. 3: H311 - Toxique par contact cutané.	
	Acute Tox. 3: H331 - Toxique par inhalation.	
	STOT SE 1: H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes .	
	STOT SE 2: H371 - Risque présumé d'effets graves pour les organes .	
Teneur maximale en COV	160 g/l.	
Informations supplémentaires		
	Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont uniquement conçues à titre	
	d'indication pour utiliser, stocker et manipuler le produit en toute sécurité. Dans la mesure de nos	
	connaissances et perception, ces informations sont présentées comme étant correctes à la date	
	de publication ; cependant, aucune garantie n'est émise quant à leur exactitude. Ces informations	
	ne concernent que les produits spécifiques désignés et ne peuvent être perçues comme valables	
	en cas d'utilisation de tels produits avec d'autres produits ou dans le cadre d'autres procédures.	